



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sans médecin, on ne peut pas faire de médecine scolaire ou de médecine de prévention

Le SNMSU-UNSA Éducation salue la volonté du ministère de l'Éducation nationale de mettre en œuvre une nouvelle organisation de la santé à l'École qui impliquera l'ensemble des acteurs éducatifs, et en particulier, les professionnels sociaux et de santé.

Concernant la santé des élèves, l'idée d'une mission interministérielle santé-social-éducation est conforme aux préconisations de cohérence des politiques publiques retrouvées dans plusieurs rapports parlementaires. Pour autant, elle ne dédouane pas le ministère de l'Éducation nationale qui devra appliquer les 7 axes de la promotion de la santé fixés par la loi de Refondation de l'École et mettre en place le parcours de santé à l'École.

Qu'il s'agisse de la santé des élèves ou de celle des personnels, le travail interprofessionnel est à favoriser. Mais afin de répondre aux besoins spécifiquement médicaux en lien avec la scolarité et en constante augmentation, l'Éducation nationale ne peut faire l'impasse sur l'amélioration indispensable de la politique de ressources humaines en direction de ses médecins. Les 10 postes dernièrement attribués n'ont qu'une valeur symbolique face à la chute spectaculaire des supports budgétaires dédiés aux postes de médecins de l'Éducation nationale durant ces dernières années !

Parallèlement aux mesures éducatives et de gouvernance envisagées, le SNMSU-UNSA Éducation demande la mise en œuvre d'un plan de rénovation complet, avec une véritable dynamique de recrutement et d'attractivité pour les médecins de l'Éducation nationale en charge de la santé des élèves ou des personnels. On ne peut faire de médecine scolaire ou de médecine de prévention sans médecin.

Ivry-sur-Seine, le 5 février 2014

Contact :

Dr Corinne VAILLANT

Secrétaire générale

snmsu@unsa-education.org

06 81 50 36 05